Zeitschrift: Domaine public **Herausgeber:** Domaine public

Band: - (1983)

Heft: 687

Artikel: La brèche horlogère

Autor: Bonnard, Laurent

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024968

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand Nº 687 9 juin 1983 Vingtième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 55 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Eric Baier François Brutsch André Gavillet Yvette Jaggi Charles-F. Pochon Victor Ruffy

Points de vue: Jeanlouis Cornuz Catherine Dubuis Gil Stauffer

687

La brèche horlogère

Pas de nouvelles du syndicat, bonnes nouvelles? Pas davantage après la révélation publique des structures de la «dernière chance» dans l'horlogerie, qu'avant les grandes manœuvres financières, au moment où fleurissaient les bruits les plus divers et les fausses informations en pagaille, ni avant ni après, les travailleurs directement concernés (et les autres) n'auront eu de nouvelles précises en provenance du syndicat signataire de la convention collective de la branche (cf. DP 685).

Silence total? Pas tout à fait. Le 26 mai dernier, la commission d'industrie horlogère (réunie à Berne) publiait un communiqué d'une trentaine de lignes, aprouvant sèchement la fusion Ssih-Asuag, reconnaissant l'effort financier des banques et des actionnaires, rappelant le «lourd tribut» payé par les travailleurs au long des dernières crises de l'horlogerie, constatant la situation critique des régions concernées, regrettant le désengagement financier de la Confédération (pas de siège au conseil d'administration du nouveau holding) et mettant son espoir dans la réussite de l'opération. Un communiqué parce qu'il en fallait bien un, semble-t-il. Mais rien qui permette d'imaginer que le syndicat a pris date, précisé ses ambitions, formulé des contre-propositions à cette «nationalisation privée», fixé au moins un calendrier en vue d'un dialogue au meilleur niveau.

Dans un commentaire sur la fusion publié dans la dernière «Lutte syndicale», Gilbert Tschumi va à peine un peu plus loin que les trente lignes syndicales officielles lorsqu'il écrit: «(...) Ce n'est pas seulement le travail et le lieu de travail qui vont changer, mais ce sont aussi les relations de travail. Les concentrations industrielles auront des incidences sur les organisations professionnelles, et il n'est pas difficile d'imaginer que le nouveau géant de

l'horlogerie pourra se passer des organisations patronales. C'est donc toute la conception des relations conventionnelles qui doit être repensée, non pour nous rapprocher des conditions japonaises, mais pour que, dans cet univers de robots, l'homme, tout en sachant s'adapter aux nouvelles contingences, trouve épanouissement et bien-être, dignité et liberté.»

Il est vrai que face à des banquiers (par personnes interposées) qui ont imposé à leur personnel une compensation tronquée du renchérissement, tout en annonçant des dizaines de millions de bénéfices, il y a quelques inquiétudes à avoir sur la tournure future de négociations entre «partenaires sociaux»!

La Ftmh mise-t-elle une fois de plus sur la discrétion pour faire valoir son point de vue? L'enjeu de l'entrée en force des grandes banques dans le monde industriel helvétique, par le biais du sauvetage que l'on sait, dépassait largement cette diplomatie des petits pas dans l'ombre. La Ftmh n'a pas pu ou pas voulu se profiler à la hauteur de l'événement historique encouragé par les spécialistes de la maison Hayek, cette abstention aura à coup sûr des répercussions sur l'image de marque syndicale. Mais au-delà, c'est tout un climat politique qui retentira de cette attitude.

Il y a là comme une confirmation implicite que l'état d'urgence économique justifie tous les «sacrifices», tous les démantèlements, toutes les régressions dans le système social et conventionnel. La droite patronale n'avait pas attendu cet épisode de la crise horlogère pour le clamer sur tous les toits. Mais voici qu'elle se trouve fondée à redoubler d'énergie pour imposer ses vues extrêmes. Jusqu'où cette offensive conservatrice mènera-

Jusqu'où cette offensive conservatrice mènerat-elle la Suisse? Il n'est pas certain que les plus fins stratèges réactionnaires le sachent eux-mêmes. En attendant, on pousse des pointes tous azimuts, pour tâter le terrain et jauger de la résistance éventuelle. La brèche horlogère est ouverte; à qui le tour? L. B.